

RCS : LIBOURNE Code greffe : 3303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIBOURNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00528 Numéro SIREN : 798 615 431 Nom ou dénomination : A.C.C. Renovations
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/06/2022 sous le numéro de dépôt 2224

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIBOURNE

36 rue Victor Hugo / BP 195 / 33 504 LIBOURNE Cedex
tél : 07-69-20-25-76 / mail : rsc@greffe-tc-libourne.fr

CONSEIL AUDITS - REVISION EXPERTISE
Comptable
Vignolles
1255 route de Jonzac
33860 Val-de-Livenne

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : A.C.C. Renovations

Numéro RCS : 798 615 431

Numéro Gestion : 2013B00528

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse 9 les Thibauts

: 33860 Reignac

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2021

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposés le : 09/06/2022

Sous le numéro : 2224

Délivré à Libourne le 9 juin 2022

La Greffière,



①

BILAN SIMPLIFIÉ

et EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2022

Désignation de l'entreprise		ACC RENOVATIONS										Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise		9 LES THIBAUTS										33860															
SIRET <table border="1"> <tr> <td>7</td><td>9</td><td>8</td><td>6</td><td>1</td><td>5</td><td>4</td><td>3</td><td>1</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>1</td> </tr> </table>												7	9	8	6	1	5	4	3	1	0	0	0	1	1	REQUAG ARRIVE AU GREFFE LE Greffe du Tribunal de commerce de Libourne	
7	9	8	6	1	5	4	3	1	0	0	0	1	1														
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1		2		Durée de l'exercice précédent *		1		2																	
												Exercice N clos le															
												31 12 2021															
ACTIF												Brut		Amortissements – Provisions		Net											
												1		2		3											
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																						
		Autres *	014		016																						
	Immobilitisations corporelles *		028	65 498	030	20 650						44 847															
	Immobilitisations financières * (1)		040		042																						
	Total I (5)		044	65 498	048	20 650						44 847															
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																						
		Marchandises *	060		062																						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070																						
		Autres * (3)	072		074																						
	Valeurs mobilières de placement		080		082																						
	Disponibilités		084	2 658	086							2 658															
	Charges constatées d'avance *		092		094																						
	Total II		096	2 658	098							2 658															
Total général (I + II)		110	68 156	112	20 650						47 505																
PASSIF												Exercice N NET															
												1															
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *											120	8 000														
	Écarts de réévaluation											124															
	Réserve légale											126															
	Réserves réglementées *											130															
	Autres réserves	(	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *							131	)	132															
	Report à nouveau											134	(17 684)														
	Résultat de l'exercice											136	3 076														
	Provisions réglementées											140															
	Total I											142	(6 608)														
Provisions pour risques et charges											Total II	154															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées											156	49 423														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours											164															
	Fournisseurs et comptes rattachés *											166															
	Autres dettes	(	dont comptes courants d'associés de l'exercice N :							169	4 691	)	172	4 691													
	Produits constatés d'avance											174															
	Total III											176	54 114														
Total général (I + II + III)											180	47 505															
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																				
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Désignation du déclarant : ACC RENOVATIONS

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial Autres			
	Immobilisations corporelles		44 847	48 171
	Immobilisations financières			
	Total I		44 847	48 171
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production		
		Marchandises		
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances	Clients et comptes rattachés		
		Autres		
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités		2 658	1 287
	Charges constatées d'avance			
	Total II		2 658	1 287
Total général (I + II)			47 505	49 458
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		8 000	8 000
	Écarts de réévaluation			
	Réserve légale			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau		(17 684)	(20 255)
	Résultat de l'exercice		3 076	2 570
	Provisions réglementées			
	Total I		(6 608)	(9 684)
Provisions pour risques et charges Total II				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		49 423	54 452
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Fournisseurs et comptes rattachés			1 384
	Autres dettes		4 691	3 307
	Produits constatés d'avance			
	Total III		54 114	59 142
Total général (I + II + III)			47 505	49 458

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS ACC RENOVATIONS		Néant ☐ *	
		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le	
A – RÉSULTAT COMPTABLE						31 12 2021	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue {	Biens	dont export et livraisons	215	214		
		Services *	intracommunautaires	217	218		10 994
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitations reçues				226		
	Autres produits				230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	10 994
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)			242		2 326
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *)		243	140	244		1 015
	Rémunérations du personnel *				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements *				254		3 324
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)						264	6 665
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	4 329
Produits financiers (III)		280			Charges financières (V)	294	1 253
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347			300	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	3 076
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	3 076	314	
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles *		322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)		324				
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999				
DEDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986		ZFU – TE (44 octies et octies A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexes A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991		Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345					
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346			350
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		655			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		643			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		645			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		647			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641			
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2						352	3 076
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356				
	Déficits antérieurs reportables *.....	17 684				3 076	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2						370	372

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (EN LISTE)

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : ACC RENOVATIONS

		Exercice N	Exercice N -1
A - RÉSULTAT COMPTABLE			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue { biens services	10 994	10 070
	Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation reçues		
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	10 994	10 070
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
	Variation de stock (marchandises)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)		
	Autres charges externes	2 326	1 766
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 015	1 004
	Rémunérations du personnel		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		
	Dotations aux amortissements	3 324	3 324
	Dotations aux provisions		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation (II)	6 665	6 093

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		4 329	3 977
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		
	Charges financières (V)	1 253	1 407
	Charges exceptionnelles (VI)		
	Impôts sur les bénéfices (VII)		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		3 076	2 570

③

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2021

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS		ACC RENOVATIONS		Néant ☐ *		
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420	10 000	422		424		426	10 000	
	Constructions	430	54 335	432		434		436	54 335	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	1 163	452		454		456	1 163	
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	65 498	492		494		496	65 498	
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520	16 639	522	3 091	524		526	19 730	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	688	542	233	544		546	920	
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570	17 327	572	3 324	574		576	20 650	
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées		1	2	3	4	5				
virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		6	7	8	9	10				
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
Total	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EBP Informatique 2022

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

DGFIP N° 2033-D-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)			Désignation de l'entreprise ACC RENOVATIONS				Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607			
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616			
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636			
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646			
	Sur comptes clients	650	652	654	656			
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666			
TOTAL		680	682	684	686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises				
Immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Terrains	710	715	2					
Constructions	720	725	3					
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4					
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5					
Matériel de transport	750	755	6					
Autres immobilisations corporelles	760	765	7					
TOTAL		770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780		
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209 C				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	17 684		Résultat déficitaire relevant de l'article 209 C du CGI		995	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209 C du CGI)		996	
Déficits imputés		983	3 076					
Déficits reportables		984	14 608					
Déficits de l'exercice		860						
Total des déficits restant à reporter		870	14 608					
IV DIVERS								
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325			381	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326			380	
N° du centre de gestion agréé							388	
Montant de la TVA collectée							374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

1 1 (1) Néant ☐

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 1

SIREN 7 9 8 6 1 5 4 3 1

Dénomination de l'entreprise ACC RENOVATIONS

Adresse (voie) 9 LES THIBAUTS

Code postal 3 3 8 6 0

Ville REIGNAC

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES

904

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Principes comptables, méthodes d'évaluation

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	10 à 25 ans
Agencements et aménagements des constructions	8 à 15 ans
Installations techniques	5 à 8 ans
Matériels et outillage industriels	5 à 10 ans
Autres immobilisations	3 à 5 ans

b) Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée FIFO

c) Titres de placements

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur prix d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur achat.

En cas de cession de titres de même nature, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée FIFO

Les valeurs mobilières ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice
- pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

d) Stocks

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués ont été évalués à leur coût de production. Les charges fixes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks (et en cours) ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux (et en excluant les frais financiers).

Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

e) Provisions réglementées

Il n'y a pas de provisions réglementées constatées.

--

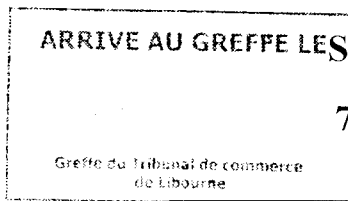
f) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

--

A.C.C. Renovations
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 9, les Thibauts
33860 REIGNAC
798 615 431 RCS Libourne



PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 06 mai 2022

Le 06 mai 2022, à 17 heure, les associés de la Société A.C.C. Renovations se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, 9, les Thibauts 33860 REIGNAC, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple en date du 17/05/2022.

Monsieur Stéphane CLAVAUD préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- le texte des projets de résolution proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolution proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolution présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

J.C.
S.C.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 076 euros de la manière suivante :

Origine

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 3 076 euros.**

Affectation

Apurement des pertes antérieures :

- **A l'apurement des pertes antérieures, soit -17 684 euros.**
- **Portant le Solde du report à nouveau de -17 684 euros à -14 608 euros.**

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à -6 608 euros et celui des réserves à 0 euros.

Capitaux propres

Les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION - ABSENCE DE CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

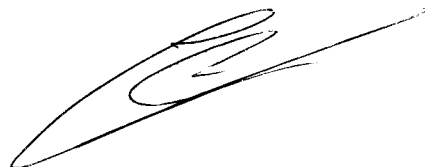
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président de l'Assemblée déclare la séance levée à 17 heure 30.

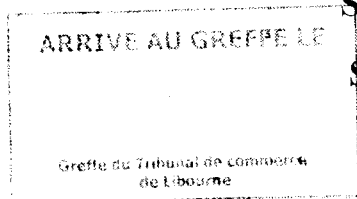
De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Stéphane CLAUD

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping 'S' followed by a horizontal line and a small upward stroke.

Jérôme CLEMENCEAU

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping 'J' followed by a horizontal line and a small upward stroke.



A.C.C. Rénovations
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 9, les Thibauts
33860 REIGNAC
798 615 431 RCS Libourne

RAPPORT DE GESTION

SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS

LE 31/12/2021

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et de l'article L 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31/12/2021, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Opérations d'achat, vente, construction, rénovation, location de biens immobiliers. Marchand de biens.

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il est précisé qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Il est précisé en application de l'article L 232-1 du Code de commerce, que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Il est précisé qu'à court terme, la situation et les perspectives d'avenir de la Société sont les suivantes :
Poursuite de l'activité

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

CHIFFRE D'AFFAIRES

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2021, nous vous informons que l'exercice écoulé a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires HT de 10 994 euros contre 10 070 euros pour l'exercice précédent, représentant une variation de 9,17 % par rapport à l'exercice précédent.

RESULTAT D'EXPLOITATION

Le montant total des produits d'exploitation pour l'exercice écoulé s'est élevé à 10 994 euros contre 10 070 euros pour l'exercice précédent, représentant une variation de 9,17 % par rapport à l'exercice précédent.

Le montant total des dotations aux amortissements et provisions pour l'exercice écoulé s'est élevé à 3 324 euros contre 3 324 euros pour l'exercice précédent, représentant une variation de 0 % par rapport à l'exercice précédent.

Le montant total des charges d'exploitation pour l'exercice écoulé s'est élevé à 6 665 euros contre 6 094 euros pour l'exercice précédent, représentant une variation de 9,36 % par rapport à l'exercice précédent.

En conséquence, le résultat d'exploitation pour l'exercice écoulé s'établit à 4 329 euros contre 3 976 euros pour l'exercice précédent, représentant une variation de 8,87 % par rapport à l'exercice précédent.

Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

RESULTAT FINANCIER

Le montant total des produits financiers pour l'exercice écoulé est nul.

Le montant total des charges financières pour l'exercice écoulé s'est élevé à 1 253 euros contre 1 406 euros pour l'exercice précédent, représentant une variation de -10,88 % par rapport à l'exercice précédent.

En conséquence, le résultat financier pour l'exercice écoulé s'établit à -1 253 euros contre -1 406 euros pour l'exercice précédent, représentant une variation de 10,88 % par rapport à l'exercice précédent.

RESULTAT COURANT AVANT IMPOT

Le résultat courant avant impôts de l'exercice écoulé ressort ainsi à 3 076 euros contre 2 570 euros pour l'exercice précédent soit une variation de 19,68 % par rapport à l'exercice précédent.

IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé est nul.

RESULTAT NET

Ainsi, le résultat net de l'exercice se solde par un bénéfice de 3 076 euros contre un bénéfice de 2 570 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 19,68 % par rapport à l'exercice précédent.

BILAN

Au 31/12/2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 47 505 euros contre 49 458 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -3,95 %.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 076 euros de la manière suivante :

Origine

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 3 076 euros.**

Affectation

Apurement des pertes antérieures :

- **A l'apurement des pertes antérieures, soit -17 684 euros.**
- **Portant le Solde du report à nouveau de -17 684 euros à -14 608 euros.**

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à -6 608 euros et celui des réserves à 0 euros.

Capitaux propres

Les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

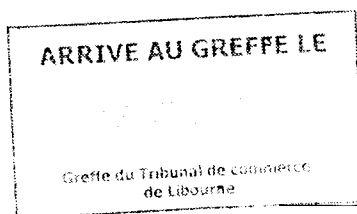
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Notre société n'ayant pas de Commissaire aux comptes, vous entendrez la lecture du rapport spécial de votre Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce.

Le Président
Stéphane CLAUD





A.C.C. Renovations
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 9, les Thibauts
33860 REIGNAC
798 615 431 RCS Libourne

RAPPORT SPECIAL
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

Messieurs,

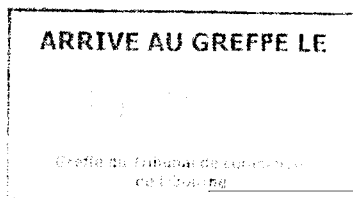
En application de l'article L. 227-10, alinéa 1 du Code de commerce, le Président d'une société par actions simplifiée doit présenter aux associés un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et son Président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société associée, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 dudit Code.

Au titre de l'exercice écoulé aucune convention visée à cet article n'est intervenue

Fait à Reignac.

Le 06/05/2022.

Le Président
Stéphane CLAUD



A.C.C. Rénovations
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 9, les Thibauts
33860 REIGNAC
798 615 431 RCS Libourne

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 06 mai 2022

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE
DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 076 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 3 076 euros.

Affectation

Apurement des pertes antérieures :

- A l'apurement des pertes antérieures, soit -17 684 euros.
- Portant le Solde du report à nouveau de -17 684 euros à -14 608 euros.

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à -6 608 euros et celui des réserves à 0 euros.

Capitaux propres

Les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

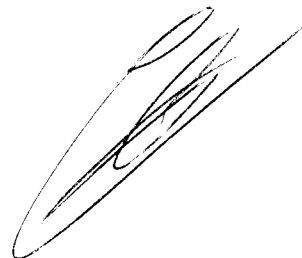
TROISIÈME RESOLUTION - ABSENCE DE CONVENTIONS REGLEMENTEES

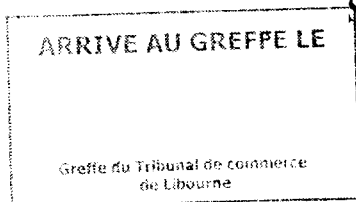
L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Stéphane CLAVAUD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Clavaud', with a long horizontal stroke extending to the right.

Jérôme CLEMENCEAU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Clemenceau', with a large, stylized 'C' and a long horizontal stroke extending to the right.



A.C.C. Renovations
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 9, les Thibauts
33860 REIGNAC
798 615 431 RCS Libourne

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 06 mai 2022

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT DE
L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 076 euros de la manière suivante :

Origine

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 3 076 euros.**

Affectation

Apurement des pertes antérieures :

- **A l'apurement des pertes antérieures, soit -17 684 euros.**
- **Portant le Solde du report à nouveau de -17 684 euros à -14 608 euros.**

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à -6 608 euros et celui des réserves à 0 euros.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Pour copie certifiée conforme

Stéphane CLAUDAUD

Jérôme CLEMENCEAU